

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 164

23 février 2005

SOMMAIRE

A.S.A.P. Informatique Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	7846	bourg	7860
A.S.A.P. Informatique Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	7846	Destination Participation S.A. Soparfi, Luxembourg	7860
A.S.A.P. Informatique Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	7846	Destination Participation S.A. Soparfi, Luxembourg	7860
A.S.A.P. Informatique Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	7846	Destination Participation S.A. Soparfi, Luxembourg	7860
A.S.A.P. Informatique Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	7846	DM Développement S.A., Mondorf-les-Bains ...	7855
A.S.A.P. Informatique Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	7846	DM Développement S.A., Mondorf-les-Bains ...	7858
A.S.A.P. Informatique Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	7846	Drautzburg, S.à r.l., Echternach	7858
A.S.A.P. Informatique Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	7846	Ecole Privée Grandjean, A.s.b.l., Luxembourg ...	7845
A.S.A.P. Informatique Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	7847	Ecotrade S.A., Luxembourg	7854
A.S.A.P. Informatique Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	7847	Espace Monterey S.A., Luxembourg	7848
A.S.A.P. Informatique Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	7847	Fernseh Holding, S.à r.l., Luxembourg	7856
A.S.A.P. Informatique Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	7847	Financière du Cap Nord S.A., Luxembourg	7830
A.S.A.P. Informatique Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	7847	Financière du Cap Nord S.A., Luxembourg	7830
A.S.A.P. Informatique Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	7847	Financière du Cap Nord S.A., Luxembourg	7830
A.S.A.P. Informatique Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	7847	Financière du Cap Nord S.A., Luxembourg	7830
ABC Luxembourg S.A., Luxembourg	7856	Finanz Fernseh Holding, S.à r.l., Luxembourg ...	7858
ABC Luxembourg S.A., Luxembourg	7857	Gecis Global Holdings, S.à r.l., Luxembourg	7861
Association Aménagements Intérieurs S.A., Luxembourg	7859	Gilspis Investments S.A., Luxembourg	7838
Au Bon Marché, S.à r.l., Dudelange	7872	Habitcenter S.A., Capellen	7826
Avrius S.A., Luxembourg	7853	Hellington Holding S.A., Luxembourg	7831
Barla, S.à r.l., Luxembourg	7858	Immobis S.A., Meispelt	7861
Business Objects S.A.	7852	Immohil S.A., Meispelt	7826
Café Au Vieux Coin, S.à r.l., Luxembourg	7845	Immomir S.A., Meispelt	7826
Carlyle/Riverstone Participations, S.à r.l., Luxembourg	7867	Industrial Development Company S.A., Luxembourg	7849
Compagnie Immobilière Estrella S.A., Luxembourg	7858	International Corporate Services S.A.	7853
Corium Holding S.A., Luxembourg	7850	Intract, GmbH, Luxembourg	7852
Crecy S.A., Luxembourg	7855	Intract, GmbH, Luxembourg	7850
De Longhi Soparfi S.A., Luxembourg	7852	Intract, GmbH, Luxembourg	7851
De Longhi Soparfi S.A., Luxembourg	7856	Irish Public Bar, S.à r.l., Dudelange	7844
Delta Industries S.A.	7837	Isa Lux S.A., Mamer	7859
Delta Industries S.A.	7837	IT4 Luxembourg S.A., Luxembourg	7860
Destination Participation S.A. Soparfi, Luxembourg	7849	JPMorgan Fleming Funds, Sicav, Senningerberg ..	7845
		(De) Kichechef, S.à r.l., Capellen	7859
		Lithona Holding S.A., Luxembourg	7847
		M&G Luxembourg S.A., Luxembourg	7845

Malden S.A., Luxembourg	7859	Tax Consultants International, S.à r.l., Luxembourg	7854
Mamerbis S.A., Meispelt	7867	Tax S. Arts, S.à r.l., Luxembourg	7853
Mamerimmo S.A., Meispelt	7872	Technogroust S.A., Luxembourg	7854
(De) Miwwelchef, S.à r.l., Capellen	7854	Technogroust S.A., Luxembourg	7854
MSEOF Marengo II, S.à r.l., Luxembourg	7832	Telecom Research and Management S.A., Luxembourg	7831
MSEOF Marengo II, S.à r.l., Luxembourg	7836	Telecom Research and Management S.A., Luxembourg	7831
Newbusiness Service, S.à r.l., Windhof	7844	Telecom Research and Management S.A., Luxembourg	7831
Nord Est Investment Partners S.A., Luxembourg	7856	Thybris International S.A., Luxembourg	7855
Patris S.A., Luxembourg	7859	Tiscali Finance S.A., Luxembourg	7861
Pike Environment, S.à r.l., Luxembourg	7836	Transal, S.à r.l.	7845
Plendul S.A., Luxembourg	7836	Trax, S.à r.l., Luxembourg	7849
R.B.F. Workwear Diffusion, S.à r.l., Foetz	7853	Vooks S.A., Luxembourg	7837
Real-Immo, G.m.b.H., Luxembourg	7848	Vooks S.A., Luxembourg	7837
Real-Immo, S.à r.l., Luxembourg	7849	Vooks S.A., Luxembourg	7837
Saran S.A.H., Luxembourg	7831	Vooks S.A., Luxembourg	7837
SEG, Soc. Coop., Luxembourg	7855	Vooks S.A., Luxembourg	7837
Sicav Patrimoine Investissements, Luxembourg ..	7849	Wellington Management Portfolios (Luxembourg)	7827
Sint S.A., Echternach	7836	Wellington Management Portfolios (Luxembourg)	7828
Sint S.A., Echternach	7836	Western Technologies S.A.	7853
SMSD, Linéa Uomo, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	7831	Western Technologies S.A., Luxembourg	7852
Société Européenne de Boissons S.A., Luxembourg	7855	Western Technologies S.A., Luxembourg	7852

HABITCENTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: Capellen, 69, parc d'Activités.

R. C. Luxembourg B 73.850.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01370, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(100428.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

IMMOMIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Meispelt, 38, rue de Kopstal.

R. C. Luxembourg B 76.764.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01376, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(100422.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

IMMOHIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Meispelt, 38, rue de Kopstal.

R. C. Luxembourg B 66.590.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01369, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(100430.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**WELLINGTON MANAGEMENT PORTFOLIOS (LUXEMBOURG),
Fonds Commun de Placement.**

Management Regulations - Amendments

Between:

The Management Company WELLINGTON LUXEMBOURG SCA, with registered office in Luxembourg, 33, boulevard Prince Henri

(the «Management Company»)

And

The Custodian Bank

BROWN BROTHERS HARRIMAN LUXEMBOURG S.C.A. with registered office in Luxembourg,

33, boulevard Prince Henri

(the «Custodian Bank»)

It has been agreed to amend the Management Regulations of WELLINGTON MANAGEMENT PORTFOLIOS (LUXEMBOURG) as follows:

Art. 5. - Investment Techniques and Instruments.

1. Techniques and instruments relating to transferable securities

3. Securities lending

The section 3.2. «Condition and limits of securities lending transactions may not exceed» is deleted and reworded as follows:

«3.2. Condition and limits of securities lending transactions may not exceed

Securities lending transactions may not exceed 50% of the global valuation of the total securities of a Portfolio. Securities lending transaction may not exceed beyond a period of 30 days. These limitations do not apply where the Portfolio is entitled at all times to cancellation of the contract and the restitution of the securities lent.»

Art. 6. - Issue and conversion of Units.

a) Issue of Units

- paragraph 3: to be reworded as follows:

«If a subscription application is to be carried out on a Valuation Date, the application must be received by such an hour on the relevant Valuation Date or within such a notice period before the relevant Valuation Date as determined by the Management Company from time to time; otherwise the issue price is based on the Net Asset Value per Unit of the relevant class calculated on the following Valuation Date. The offering price shall be available for inspection at the registered office of the Management Company and the Administrative Agent.»

- paragraph 6: to be reworded as follows:

«Units of the Fund may be purchased, subject to the relevant acceptance of the order, at the Administrative Agent's offices. The Units are transferred to the investors immediately upon payment of the full purchase price made in the currency of the relevant class. Securities transactions may be made in respect of subscriptions prior to settlement, and as agreed in the account opening documents, investors will be liable for any interest, losses or other costs incurred as a result of failing to settle an order within the time frames agreed to in the account opening documents. The Management Company will be entitled to redeem Units from the account of any investor who fails to settle payments within the settlement time frames as set forth in the prospectus and the account opening documents in an amount sufficient to cover any such interest, losses or costs, without prior notice to, or approval of, the investor. The Management Company reserves the right to require other settlement procedures (such as a shortened settlement period) for large orders or in other circumstances that, in the Management Company's judgment, present settlement risk. When issued upon specific request of the Unitholder, the Unit certificates are delivered by the Administrative Agent.»

- after paragraph 7, the following paragraph is to be inserted:

«The Management Company, at its discretion, reserves the right to refuse to accept any application for initial or subsequent subscription or to compulsorily redeem Units held by any Unitholder, without giving any reason. In particular, the Fund may not be used as a vehicle for frequent trading in response to short term market fluctuations (so called «market timing»). Accordingly, the Management Company may reject subscriptions (or compulsorily redeem Units) from any investor that it determines is engaged in market timing or other activity which it believes is harmful to the Fund or any Portfolio. The Management Company also may refuse to accept initial or subsequent subscriptions if it believes the Fund or any Portfolio has reached a size that could impact the ability of any Portfolio to find suitable investments. If a subscription is rejected, subscription proceeds will be returned (without interest) to the subscriber as soon as practicable.»

b) Conversion of Units

- paragraph 1: to be reworded as follows:

«The Unitholder of a Portfolio may convert some or all of his Units into the Units of another class of the same Portfolio or into the same or another class of another Portfolio without any commission being charged on or up to the countervalue of the Units presented for conversion, provided however that the unitholder wishing to convert his Units meets the particular criteria for investment in the class into which he wishes to convert. Such conversions will be effected at the most recently calculated Net Asset Values per Unit of the respective classes/Portfolios.»

- paragraph 2 to be deleted.

Art. 8. - Net Asset Value.

- paragraph 3: to be reworded as follows:

«The total net assets of the Fund are expressed in US Dollars and correspond to the difference between the assets of the Fund and its total liabilities. For the purpose of this calculation, any portion of the net assets of a Portfolio that is denominated in another currency is converted into US Dollars at the prevailing exchange rate on the Valuation Date.»

Art. 10. - Redemptions of Units.

- paragraph 2: to be reworded as follows:

«If a redemption application is to be carried out on a Valuation Date, the application must be received by such an hour on the relevant Valuation Date or within such a notice period before the relevant Valuation Date as determined by the Management Company from time to time; otherwise the redemption will be effected on the basis of the Net Asset Value per Unit calculated on the following Valuation Date.»

Art. 11. - Restriction on Ownership of Units.

- paragraph 2: to be reworded as follows:

«The Management Company may exclude certain persons or corporate entities from the acquisition of Units, if such action is necessary for the protection of the Unitholders and of the Fund, as a whole. In this connection, the Management Company may (a) reject in its discretion any subscription for Units; and (b) redeem at any time the Units held by Unitholders (i) who are excluded from or limiting as to purchasing or holding Units, (ii) who have failed to fulfil any condition of investing in the Fund, including conditions agreed to in the Fund's account opening documents, or (iii) whose Unit ownership the Management Company believes is not in the best interest of the Fund.»

Art. 12. - Charges of the Fund

- paragraph 1, third indent: «US Dollars» to be replaced by «USD».

Art. 17. - Duration of the Fund - Dissolution of the Fund - Liquidation and Merger of Portfolios.

- paragraphs 5 and 6: «USD100,000,000» to be replaced by «USD500 million».

Luxembourg, February 15, 2005.

The Management Company / The Custodian Bank

Signature / W. Casey Gildea

- / Managing Director

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB03852. – Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015511.3//93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

**WELLINGTON MANAGEMENT PORTFOLIOS (LUXEMBOURG),
Fonds Commun de Placement.**

Règlement de Gestion - Modifications

Entre:

La Société de Gestion WELLINGTON LUXEMBOURG S.C.A. avec siège social à Luxembourg,
33, boulevard Prince Henri
(la «Société de Gestion»)

Et:

La Banque Dépositaire
BROWN BROTHERS HARRIMAN LUXEMBOURG S.C.A. avec siège social à Luxembourg,
33, boulevard Prince Henri
(la «Banque Dépositaire»)

Il a été convenu de modifier le Règlement de Gestion de WELLINGTON MANAGEMENT PORTFOLIOS (LUXEMBOURG) comme suit:

Art. 5. - Techniques et Instruments d'Investissement. Techniques et instruments ayant pour objet des valeurs mobilières

3) Opérations de prêts sur titres

La section 3.2. «Conditions et limites des opérations de prêts sur titres» est supprimée et remplacée par:

«3.2. Conditions et limites des opérations de prêt.

Les opérations de prêt ne peuvent pas porter sur plus de 50% de la valeur d'évaluation globale des titres d'un compartiment. Les opérations de prêt ne peuvent pas s'étendre au-delà d'une période de 30 jours. Ces limitations ne sont pas d'application lorsque le compartiment est en droit d'obtenir à tout instant la résiliation du contrat et la restitution des titres prêtés.»

Art. 6. - Emission et conversion des Parts.

a) Emission des Parts

- paragraphe 3: à reformuler comme suit:

«Si une demande de souscription est à effectuer un jour d'évaluation, la demande doit être reçue pour une heure de ce jour d'évaluation ou endéans un délai de préavis avant ce jour d'évaluation tels que déterminés par la Société de Gestion de temps à autre; sinon le prix d'émission est basé sur la valeur nette d'inventaire par part de la classe concernée calculée le jour d'évaluation suivant. Le prix d'émission sera disponible au siège social de la Société de Gestion et de l'Agent Administratif.»

- paragraphe 6: à reformuler comme suit:

«Les parts du Fonds peuvent être achetées, sous réserve de l'acceptation de l'ordre, auprès de l'Agent Administratif. Les parts sont remises à l'investisseur, dès paiement intégral du prix d'achat effectué dans la devise de la classe concernée. Des transactions sur valeurs peuvent être effectuées dans le respect de ses souscriptions avant le règlement, et comme convenu dans les documents d'ouverture de compte, les investisseurs seront responsables de tous intérêts, pertes ou autres coûts résultant de la défaillance de régler un ordre endéans le temps convenu dans les documents d'ouverture de compte. La Société de Gestion sera en droit de racheter les Parts pour le compte de tout investisseur qui échouera à régler le paiement endéans le délai de règlement tel que prévu dans le prospectus et les documents d'ouverture de compte d'un montant suffisant pour couvrir tous intérêts, pertes ou coûts, sans avis préalable à, ni accord de, l'investisseur. La Société de Gestion se réserve le droit d'exiger d'autres procédures de règlement (telle qu'une période de règlement plus courte) pour des ordres importants ou dans d'autres circonstances qui, de l'avis de la Société de Gestion, présentent un risque de règlement. Lorsqu'ils ont été émis à la demande spécifique du Porteur de Parts, les certificats de parts sont délivrés par l'Agent Administratif.»

- après le paragraphe 7, le paragraphe suivant est à insérer:

«La Société de Gestion, à sa discrétion, se réserve le droit de refuser d'accepter toute demande de souscription initiale ou subséquente ou de racheter de force les Parts détenues par tout Porteur de Parts sans donner de raison. En particulier, le Fonds ne peut pas être utilisé comme véhicule pour des opérations fréquentes en réponse aux fluctuations à court terme des marchés (appelées «market timing»). En conséquence, la Société de Gestion peut rejeter les souscriptions (ou racheter de force les Parts) de tout investisseur qu'elle considère être engagé dans du market timing ou autre activité qu'elle croit être préjudiciable au Fonds ou à tout compartiment. La Société de Gestion peut également refuser d'accepter des souscriptions initiales ou subséquentes si elle croit que le Fonds ou un compartiment a atteint une taille qui pourrait avoir un impact sur la capacité d'un compartiment de trouver des investissements convenables. Si une souscription est rejetée, les produits de la souscription seront retournés (sans intérêt) à l'investisseur dès que praticable.»

b) Conversion des Parts

- paragraphe 1: à reformuler comme suit:

«Le Porteur de Parts d'un compartiment pourra demander la conversion de tout ou partie de ses parts en parts d'une autre classe du même compartiment ou en parts de la même ou d'une autre classe d'un autre compartiment sans aucune commission à la conversion, pour autant toutefois que le Porteur de Parts désirant convertir ses parts rencontre les critères particuliers pour l'investissement dans la classe dans laquelle il souhaite convertir. Ces conversions seront effectuées aux valeurs nettes d'inventaire les plus récentes calculées par part de chaque classe/compartiment concerné.»

- paragraphe 2 à supprimer.

Art. 8. - Valeur Nette d'Inventaire.

- paragraphe 3: à reformuler comme suit:

«Les avoirs totaux du Fonds sont exprimés en US Dollars et correspondent à la différence entre les avoirs totaux du Fonds et le total de ses engagements. Pour l'établir, toute portion des avoirs nets d'un compartiment qui est exprimée dans une autre devise est convertie en US Dollars au taux de change prévalant au jour d'évaluation.»

Art. 10. - Rachat des Parts.

- paragraphe 2: à reformuler comme suit:

«Si une demande de rachat est à effectuer un jour d'évaluation, la demande doit être reçue pour une heure de ce jour d'évaluation ou, endéans un délai de préavis avant ce jour d'évaluation tels que déterminée par la Société de Gestion de temps à autre; sinon le rachat s'effectuera sur la base, de la valeur nette d'inventaire par part calculée le jour d'évaluation suivant.»

Art. 11. - Restrictions de Propriété des Parts.

- paragraphe 2: à reformuler comme suit:

«La Société de Gestion peut exclure certaines personnes ou sociétés de l'acquisition de parts si cela s'avère nécessaire pour la protection des Porteurs de Parts et du Fonds. A cet effet, la Société de Gestion peut (a) rejeter à sa discrétion toute demande de souscription pour des parts et (b) racheter à tout moment les parts détenues par des Porteurs de Parts (i) qui sont exclus de l'achat ou de la détention de parts, (ii) qui ont échoué à remplir toute condition liée à l'investissement dans le Fonds, incluant les conditions convenues dans les documents d'ouverture de compte, ou (iii) dont la propriété des Parts est considérée par la Société de Gestion comme n'étant pas dans le meilleur intérêt du Fonds.»

Art. 12. - Dépenses du Fonds.

- paragraphe 1: troisième tiret: «US Dollars» à remplacer par «USD».

Art. 17. - Durée du Fonds, Dissolution du Fonds, Liquidation et Fusion des Compartiments.

- paragraphes 5 et 6: «USD100.000.000» à remplacer par «USD 500 millions».

Luxembourg, le 15 février 2005

Pour traduction conforme

La Société de Gestion / La Banque Dépositaire

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB03855. – Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015507.2/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

FINANCIERE DU CAP NORD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 61.948.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02436, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUPAR

Signatures

(099888.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FINANCIERE DU CAP NORD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 61.948.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02437, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUPAR

Signatures

(099891.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FINANCIERE DU CAP NORD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 61.948.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02438, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUPAR

Signatures

(099893.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FINANCIERE DU CAP NORD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 61.948.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02439, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUPAR

Signatures

(099896.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FINANCIERE DU CAP NORD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 61.948.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02440, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUPAR

Signatures

(099897.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2004.

SMSD, LINEA UOMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 118, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 43.643.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX02202, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(098946.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

SARAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 17.623.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02434, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUPAR

Signatures

(099882.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2004.

TELECOM RESEARCH AND MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 37, boulevard Pierre Dupong.
R. C. Luxembourg B 60.043.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00487, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

Pour la société

Signature

(099971.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2004.

TELECOM RESEARCH AND MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 37, boulevard Pierre Dupong.
R. C. Luxembourg B 60.043.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00488, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

Pour la société

Signature

(099970.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2004.

HELLINGTON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 89.322.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02347, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

Pour HELLINGTON HOLDING S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(099993.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2004.

MSEOF Marengo II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Share capital: EUR 12,700.-.
Registered office: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 102.115.

In the year two thousand and four, on the fourth day of November.
Before us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

MSEOF Marengo I, S.à r.l., previously denominated MSREF TE Cloe, S.à r.l., a limited liability company («société à responsabilité limitée») incorporated under the laws of the Luxembourg, having its registered office at 33, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under no. B 102.018;

hereby represented by Mr Emmanuel Frédéric Henrion, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on November 3, 2004.

The said proxy shall be attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as sole partner of MSEOF Marengo II, S.à r.l. has requested the undersigned notary to document the following:

The appearing party is the sole partner of MSEOF Marengo II, S.à r.l., previously denominated MSREF T Cloe, S.à r.l., a limited liability company («société à responsabilité limitée») incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 33, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) (the «Company»), incorporated by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 11 June 2004, as published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial»), amended by a deed of Maître Gérard Lecuit on 28 July 2004, as published in the Mémorial number 1065 on October 22, 2004 and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under no. B 102.115.

The appearing party, represented as above mentioned, recognise that it has been fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the Company's subscribed capital by an amount of one million and four thousand nine hundred euro (EUR 1,004,900.-) so as to raise it from its current amount of twelve thousand seven hundred euro (EUR 12,700.-) divided into five hundred and eight (508) shares, each share with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-), to one million and seventeen thousand six hundred euro (EUR 1,017,600.-) divided into forty thousand seven hundred and four (40,704) shares, each share with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-).

2. To issue forty thousand one hundred and ninety-six (40,196) new shares so as to raise the number of shares from five hundred and eight (508) shares to forty thousand seven hundred and four (40,704) shares, each share with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-), having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitlement to dividends as from the day of the decision of the single partner resolving on the proposed capital increase.

3. To accept the subscription of forty thousand one hundred and ninety-six (40,196) new shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each by MSEOF Marengo I, S.à r.l. and to accept payment in full of each of these shares by a contribution in kind consisting of all the assets and liabilities of MSEOF Marengo I, S.à r.l.

4. To cancel the Company's own five hundred and eight (508) shares held by the Company as a result of the contribution of all the assets and liabilities of MSEOF Marengo I, S.à r.l. made to it and as a consequence thereof to reduce the Company's corporate capital by an amount of twelve thousand seven hundred euro (EUR 12,700.-) by the cancellation of said five hundred and eight (508) shares.

5. Conversion of the existing forty thousand one hundred and ninety-six (40,196) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each into ten thousand and forty-nine (10,049) shares with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each, which will all be held by MSEOF Marengo I, S.à r.l., the sole partner of the Company.

6. To amend the first paragraph of article 5 and the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1 to 5 of the agenda.

7. To authorise any lawyer of Linklaters Loesch to record the capital increase and capital decrease in the share register of the Company and to accomplish any necessary formalities in relation to the Luxembourg Trade and Companies Register and the Mémorial.

and has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The single partner resolves to increase the Company's subscribed capital by an amount of one million and four thousand nine hundred euro (EUR 1,004,900.-) so as to raise it from its current amount of twelve thousand seven hundred euro (EUR 12,700.-) divided into five hundred and eight (508) shares, each share with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-), to one million and seventeen thousand six hundred euro (EUR 1,017,600.-) divided into forty thousand seven hundred and four (40,704) shares, each share with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-)

Second resolution

The single partner resolves to issue forty thousand one hundred and ninety-six (40,196) new shares so as to raise the number of shares from five hundred and eight (508) shares to forty thousand seven hundred and four (40,704) shares, each share with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-), having the same rights and privileges as those

attached to the existing shares and entitlement to dividends as from the day of the decision of the single partner resolving on the proposed capital increase.

Subscription and Payment

Thereupon appeared Mr Emmanuel Frédéric Henrion, lawyer, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of MSEOF Marengo I, S.à r.l., previously denominated MSREF TE Cloe, S.à r.l., incorporated under the laws of the Luxembourg and having its registered office at 33, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, by virtue of the proxy referred to hereabove.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of MSEOF Marengo I, S.à r.l., for forty thousand one hundred and ninety-six (40,196) new shares of the Company with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, and to make payment in full for each such shares by a contribution in kind of all the assets and liabilities of MSEOF Marengo I, S.à r.l. as detailed in an interim balance sheet dated 2 November 2004 (the «Contribution»).

The Contribution represents a net contribution of an aggregate amount of one million and four thousand nine hundred euro (EUR 1,004,900.-).

MSEOF Marengo I, S.à r.l., acting through its duly authorized attorney in fact declared that there exists no impediments to the free transferability of the Contribution to the Company without any restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution to the Company.

Proof of the existence and the ownership by MSEOF Marengo I, S.à r.l. of the Contribution has been given to the undersigned notary.

Third resolution

The single partner resolves to accept such subscriptions and payment of each of these shares by a contribution in kind consisting of the Contribution and to allot the forty thousand one hundred and ninety-six (40,196) new shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each to MSEOF Marengo I, S.à r.l.

Fourth resolution

The single partner resolves to cancel the Company's own five hundred and eight (508) shares held by the Company as a result of the contribution of all the assets and liabilities of MSEOF Marengo I, S.à r.l. made to it and as a consequence thereof to reduce the Company's corporate capital by an amount of twelve thousand seven hundred euro (EUR 12,700) by the cancellation of said five hundred and eight (508) shares.

Fifth resolution

The single partner resolves to convert the existing forty thousand one hundred and ninety-six (40,196) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each into ten thousand and forty-nine (10,049) shares with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each, which will all be held by MSEOF Marengo I, S.à r.l., the sole partner of the Company.

Sixth resolution

As a result of the above resolutions, the single partner resolves to amend the first paragraph of article 5 and the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company which shall be worded as follows:

«Art. 5. Issued Capital

The issued capital of the Company is set at one million and four thousand nine hundred euro (EUR 1,004,900.-) divided into ten thousand forty-nine (10,049) shares, with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each, all of which are fully paid up.»

«Art. 6. Authorised capital

The authorised capital of the Company is set at ten million euro (EUR 10,000,000.-) divided into one hundred thousand (100,000.-) shares, each share with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-).»

Seventh resolution

The single partner resolves to authorise any lawyer of Linklaters Loesch to record the capital increase and capital decrease in the share register of the Company and to accomplish any necessary formalities in relation to the Luxembourg Trade and Companies Register and the Mémorial.

Expenses

Insofar as the Contribution results that MSEOF Marengo I, S.à r.l. contributes all of its assets and liabilities to the Company, the latter refers to Article 4-1 of the law of December 29, 1971 which provides for a capital tax exemption in such case.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this deed, amount approximately to three thousand euro (3,000.- EUR).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows English, states herewith that on request of the above appearing person the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of any difference between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille quatre, le quatre novembre.

Par-devant nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

MSEOF Marengo I, S.à r.l., préalablement dénommée MSREF TE Cloe, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B, sous le numéro B 102.018.

représentée aux fins des présentes par Monsieur Emmanuel Frédéric Henrion, avocat, demeurant à Luxembourg, résidant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 3 novembre 2004.

Ladite procuration sera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La comparante, agissant en sa qualité d'associé unique de MSEOF Marengo II, S.à r.l., a demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qui suit:

La comparante est l'associé unique de MSEOF Marengo II, S.à r.l., préalablement dénommée MSREF T Cloe, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 33, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) (la «Société»), constituée par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, le 11 juin 2004, comme publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), modifié par un acte de Maître Gérard Lecuit du 28 juillet 2004, publié au Mémorial numéro 1065 le 22 octobre 2004, et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B, sous le numéro B 102.115.

La comparante, représentée comme mentionné ci-dessus, reconnaît être parfaitement au courant de la décision à intervenir sur la base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital souscrit de la Société d'un montant d'un million quatre mille neuf cents euros (1.004.900,- EUR) de manière à porter le capital de son montant actuel de douze mille sept cents euros (12.700,- EUR) divisé en cinq cent huit (508) parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, à un million dix-sept mille six cents euros (1.017.600,- EUR) divisé en quarante mille sept cent quatre (40.704) parts sociales, chacune avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR).

2. Emission de quarante mille cent quatre-vingt-seize (40.196) nouvelles parts sociales de manière à porter le nombre de parts sociales de cinq cent huit (508) parts sociales à quarante mille sept cent quatre (40.704) parts sociales, chaque part sociale ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR), ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes et ayant droit aux dividendes à partir du jour de la décision de l'associé unique de procéder à l'augmentation de capital proposée.

3. Acceptation de la souscription de quarante mille cent quatre-vingt-seize (40.196) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune par MSEOF Marengo I, S.à r.l. et acceptation de la libération intégrale de chacune de ces parts sociales par un apport en nature consistant dans l'ensemble des actifs et passifs de MSEOF Marengo I, S.à r.l.

4. Acceptation de l'annulation des cinq cent huit (508) parts sociales propres de la Société, détenues par la Société suite à l'apport de l'ensemble des actifs et passifs de MSEOF Marengo I, S.à r.l. fait à elle et par conséquent, décision de réduire le capital social de la Société à concurrence d'un montant de douze mille sept cents euros (12.700,- EUR) par l'annulation des susdites cinq cent huit (508) parts sociales.

5. Conversion des quarante mille cent quatre-vingt-seize (40.196) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune en dix mille quarante-neuf (10.049) parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, toutes détenues par MSEOF Marengo I, S.à r.l., l'associé unique de la Société.

6. Modification du premier paragraphe de l'article 5 et du premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société de manière à refléter les résolutions devant être adoptées sous les points 1 à 5 de l'ordre du jour.

7. Autorisation à tout avocat de Linklaters Loesch de procéder à l'enregistrement de l'augmentation de capital et réduction de capital dans le registre des parts de la Société et d'accomplir toutes les formalités nécessaires auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et du Mémorial.

et a demandé au notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital souscrit de la Société d'un montant de un million quatre mille neuf cents euros (1.004.900,- EUR) de manière à porter le capital de son montant actuel de douze mille sept cents euros (12.700,- EUR) divisé en cinq cent huit (508) parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, à un million dix-sept mille six cents euros (1.017.600,- EUR) divisé en quarante mille sept cent quatre (40.704) parts sociales, chacune avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR).

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'émettre quarante mille cent quatre-vingt-seize (40.196) nouvelles parts sociales de manière à porter le nombre de parts sociales de cinq cent huit (508) parts sociales à quarante mille sept cent quatre (40.704) parts sociales, chaque part sociale ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR), ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes et ayant droit aux dividendes à partir du jour de la décision de l'associé unique de procéder à l'augmentation de capital proposée.

Souscription et Libération

Ensuite est intervenu Monsieur Emmanuel Frédéric Henrion, avocat, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de MSEOF Marengo I, S.à r.l., préalablement dénommée MSREF TE Cloe, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 33, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en vertu de la procuration susvisée.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte de MSEOF Marengo I, S.à r.l. quarante mille cent quatre-vingt-seize (40.196) nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune et libérer intégralement la totalité de ces nouvelles parts sociales par un apport en nature consistant dans l'ensemble des actifs et passifs de MSEOF Marengo I, S.à r.l. tels que détaillés dans un bilan intérimaire du 2 novembre 2004 (l'«Apport»).

L'Apport représente un apport net d'un montant total de un million quatre mille neuf cents euros (1.004.900,- EUR).

MSEOF Marengo I, S.à r.l., agissant par le biais de son mandataire dûment autorisé a déclaré qu'il n'existe aucun obstacle au libre transfert de l'Apport à la Société, et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport à la Société.

La preuve de l'existence et de la propriété par MSEOF Marengo I, S.à r.l. de l'Apport a été rapportée au notaire sousigné.

Troisième résolution

L'associé unique décide d'accepter ladite souscription et la libération intégrale de chacune de ces parts sociales par un apport en nature correspondant à l'Apport et d'attribuer quarante mille cent quatre-vingt-seize (40.196) parts sociales, nouvellement émises, chacune ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) à MSEOF Manager, S.à r.l.

Quatrième résolution

L'associé unique décide d'accepter l'annulation des cinq cent huit (508) parts sociales propres de la Société, détenues par la Société suite à l'Apport des actifs et passifs par MSEOF Marengo I, S.à r.l. à elle et par conséquent, a décidé de réduire le capital social de la Société à concurrence d'un montant de douze mille sept cents euros (12.700,- EUR) par l'annulation des susdites cinq cent huit (508) parts sociales.

Cinquième résolution

L'associé unique décide de convertir les quarante mille cent quatre-vingt-seize (40.196) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune en dix mille cent quarante-neuf (10.149) parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, toutes détenues par MSEOF Marengo I, S.à r.l., l'associé unique de la Société.

Sixième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'associé unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 et le premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société, qui seront dorénavant rédigés comme suit:

«Art. 5. Capital

Le capital social émis de la Société est fixé à un million quatre mille neuf cents euros (EUR 1.004.900,-) divisé en dix mille cent quarante-neuf (10.149) parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune et chaque part sociale étant entièrement libérée.»

«Art. 6. Capital autorisé

Le capital autorisé de la Société est fixé à dix millions d'euros (EUR 10.000.000,-) divisé en cent mille (100.000) parts sociales, ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.»

Septième résolution

L'associé unique décide d'autoriser tout avocat de Linklaters Loesch de procéder à l'enregistrement de l'augmentation de capital et réduction de capital dans le registre des parts de la Société et d'accomplir toutes les formalités nécessaires auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et du Mémorial.

Evaluation des frais

Dans la mesure où l'Apport consiste dans l'apport par MSEOF Marengo I, S.à r.l. de la totalité de ses actifs et passifs à la Société, cette dernière se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971 pour bénéficier de l'exemption du droit d'apport.

Les frais, dépenses, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence de cet acte, sont estimés à trois mille euros (3.000,- EUR).

Dont acte fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. F. Henrion, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, vol. 22CS, fol. 54, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2004.

G. Lecuit.

(100274.3/220/245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

MSEOF Marengo II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 102.115.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2004.

G. Lecuit.

(100275.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

PIKE ENVIRONMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.394,68.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 67.819.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02351, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

Pour PIKE ENVIRONMENT, S.à r.l.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(100021.3/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

SINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6468 Echternach, Zone Industrielle Régionale.
R. C. Luxembourg B 97.255.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 novembre 2003, réf. LSO-AK05247, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100053.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

SINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6468 Echternach, Zone Industrielle Régionale.
R. C. Luxembourg B 97.255.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV05877, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100055.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

PLENDUL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 57.260.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07135, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

CORPORATE SERVICES INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

(100099.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

VOOKS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 63.314.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2004, réf. LSO-AX02909, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Signature.

(100078.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

VOOKS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 63.314.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2004, réf. LSO-AX02904, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Signature.

(100074.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

VOOKS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 63.314.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2004, réf. LSO-AX02902, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Signature.

(100072.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

VOOKS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 63.314.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2004, réf. LSO-AX02908, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Signature.

(100076.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

DELTA INDUSTRIES S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 80.506.

M^e Alain Lorang dénonce avec effet immédiat le siège de la société sis en son étude, soit au 2, rue des Dahlias, L-1411 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

A. Lorang.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01233. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(100234.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

DELTA INDUSTRIES S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 80.506.

M^e Alain Lorang démissionne de ses fonctions d'administrateur de la société, et ceci avec effet immédiat au jour de la présente.

Le 30 novembre 2004.

A. Lorang.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01226. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(100232.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

GILASPI INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.
Registered office: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 104.585.

STATUTES

In the year two thousand and four, on the second of December.

Before Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. The company MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A. - in abbreviated form MPI LUX S.A., with registered office in L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, registered with the Trade Register of Luxembourg under section B and number 5.524,

duly represented by Mr Raphaël Rozanski, private employee, residing professionally at L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal,

by virtue of a proxy given on December 2nd, 2004;

2. The company ECOREAL S.A., with registered office in L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, registered with the Trade Register of Luxembourg under section B and number 38.875,

duly represented by Mr Raphaël Rozanski, prenamed,

by virtue of a proxy given on December 2nd, 2004.

The said proxies, after having been signed *in varietur* by the proxy holder of the appearing parties, and the notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, duly represented, have drawn up the following articles of a joint stock company which they intend to organise among themselves:

Name - Registered Office - Duration - Object - Capital

Art. 1. Between the above-mentioned persons and all those that might become owners of the shares created hereafter, a joint stock company is herewith formed under the name of GILASPI INVESTMENTS S.A.

Art. 2. The registered office of the company is in Luxembourg-City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered office may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances, such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprise in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

The company may take all measures to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes or which are liable to promote their development or extension.

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro) divided into 31 (thirty-one) shares with a par value of EUR 1,000.- (one thousand Euro) each.

The shares are in registered or bearer form, at the option of the shareholders, subject to the restriction foreseen by law.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

For the period foreseen here below, the authorised capital is fixed at EUR 1,000,000.- (one million Euro) to be divided into 1,000 (one thousand) shares with a par value of EUR 1,000.- (one thousand Euro) each.

The authorised and the subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Furthermore, the board of directors is authorised, during a period of five years ending on December 1st, 2009, to increase in one or several times the subscribed capital, within the limits of the authorised capital. Such increased amount of capital may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, to be paid-up in cash, by contribution in kind or by compensation with uncontested, current and immediately exercisable claims against the company, or even by incorporation of profits brought forward, of available reserves or issue premiums, or by conversion of bonds in shares as mentioned below.

The board of directors is especially authorised to proceed to such issues without reserving to the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued.

The board of directors may delegate to any duly authorised director or officer of the company, or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment.

Moreover, the board of directors is authorised to issue ordinary or convertible bonds, or bonds with warrants, in bearer or other form, in any denomination and payable in any currency or currencies. It is understood that any issue of convertible bonds or bonds with warrants can only be made under the legal provisions regarding the authorised capital, within the limits of the authorised capital as specified hereabove and specially under the provisions of art. 32-4 of the company law.

The board of directors shall fix the nature, price, rate of interest, conditions of issue and repayment and all other terms and conditions thereof.

A register of registered bonds will be kept at the registered office of the company.

Board of directors and Statutory Auditors

Art. 6. The company is administered by a board of not less than three members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting of shareholders and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

Art. 7. The board of directors may choose among its members a chairman and may choose among its members one or more vice-chairmen. If the board didn't choose a chairman, the presidency of the meeting is conferred to a present director. The board of directors may also choose a secretary, who needs not to be a director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors.

If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted.

In case of emergency, the directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, telex or telefax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

Art. 8. Decisions of the board are taken by an absolute majority of the votes cast. In case of an equality of votes, the chairman has a casting vote.

Art. 9. The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 10. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's object. All powers not expressly reserved to the general shareholders' meeting by the law of August 10th, 1915, as subsequently modified, or by the present articles of incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

Art. 11. The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders of the company. The delegation to a member of the board is subject to a previous authorisation of the general meeting of shareholders.

Art. 12. Towards third parties, the company is in all circumstances committed by the joint signatures of any two directors. In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

Art. 13. The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time.

The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years.

General Meeting

Art. 14. The general meeting represents the whole body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation. The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

Art. 15. The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the second Wednesday of the month of April at 2.00 p.m.

If such day is a holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. The directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing twenty per cent of the company's share capital.

Art. 17. Each share entitles to the casting of one vote. The company will recognise only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the company.

Business year - Distribution of profits

Art. 18. The business year begins on January 1st and ends on December 31st of each year.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents with a report of the company's activities to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

Art. 19. At least five per cent of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten per cent of the subscribed capital.

The remaining balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortisation of the capital, without reducing the corporate capital.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remunerations.

General Disposition

Art. 21. The law of August 10, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these articles of incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31st, 2005.

The first annual general meeting shall be held in 2006.

Subscription and payment

The shares have been subscribed to as follows:

1) by MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., prenamed, thirty shares.	30
2) by ECOREAL S.A., prenamed, one share.	1
Total: thirty-one shares.	31

The shares have been entirely paid up in cash, so that the company has now at its disposal the sum of EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in article 26 of the law on commercial companies of August 10th, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately fixed at EUR 2,000.- (two thousand Euro).

Extraordinary General Meeting

The appearing parties, duly represented and representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

First resolution

The number of directors is fixed at three.

The following have been elected as directors, their mandate expiring at the ordinary general meeting of 2010:

1. The company EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., with registered office in L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal, registered with the Trade Register of Luxembourg under section B and number 34.766;

2. The company MONTEREY SERVICES S.A., with registered office in L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, registered with the Trade Register of Luxembourg under section B and number 51.100;

3. The company UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., with registered office in L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, registered with the Trade Register of Luxembourg under section B and number 64.474.

Second resolution

The following has been appointed as statutory auditor, for a period of six years, its mandate expiring at the ordinary general meeting of 2010:

The company COMCOLUX S.A., with registered office in L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre, registered with the Trade Register of Luxembourg under section B and number 58.545.

Third resolution

The company's registered office is located at L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; on the request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, acting in the here above stated capacities, known to the notary by name, surname, civil status and residence, the proxy holder signed the original deed together with the Notary.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le deux décembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. La société MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A. - en abrégé MPI LUX S.A., avec siège social à L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 5.524,

représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal,

en vertu d'une procuration donnée le 2 décembre 2004;

2. La société ECOREAL S.A., avec siège social à L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 38.875,

représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, prénommé,

en vertu d'une procuration donnée le 2 décembre 2004.

Les prédites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de GILASPI INVESTMENTS S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La société pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros) représenté par 31 (trente et une) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix des actionnaires, le tout dans les limites de la loi.

La société pourra, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 1.000.000,- (un million d'euros) qui sera représenté par 1.000 (mille) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société pourront être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans, prenant fin le 1^{er} décembre 2009, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations de capital pourront être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration pourra déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Après chaque augmentation du capital social effectuée dans la forme requise par le conseil d'administration, le présent article sera, en conséquence, adapté suivant la modification.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Conseil d'administration et Commissaires aux comptes

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés auront le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, la prochaine assemblée générale procédera à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration pourra choisir parmi ses membres un président et pourra élire en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Si le conseil n'a pas élu de président, la présidence de la réunion est conférée à un administrateur présent. Le conseil d'administration pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui aura comme fonction de dresser les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration.

En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent désigné à cet effet par le conseil d'administration.

Il se réunit sur la convocation du président ou de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres en fonctions est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis.

En cas d'urgence les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie confirmée par lettre.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions votées en réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Les décisions du conseil sont prises à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration devront être signés par tous les administrateurs présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications, ou par les présents statuts.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération et qui peuvent être révoqués à tout moment.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale pour une période qui ne peut dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour effectuer et ratifier tous les actes concernant la société. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunira dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le deuxième mercredi du mois d'avril à 14.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunira le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix. La société ne reconnaîtra qu'un propriétaire par action; si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tel que prévu par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2005.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2006.

Souscription et paiement

Les actions ont été souscrites comme suit:

1) par MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., prénommée, trente actions	30
2) par ECOREAL S.A., prénommée, une action	1
Total: trente et une actions	31

Les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été certifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ EUR 2.000,- (deux mille euros).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparantes, dûment représentées et représentant l'intégralité du capital souscrit, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois.

Sont appelées aux fonctions d'administrateurs, pour une période de six ans, leur mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire de 2010:

1. La société EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., avec siège social à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 34.766;
2. La société MONTEREY SERVICES S.A., avec siège social à L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 51.100;
3. La société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., avec siège social à L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 64.474.

Deuxième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes, pour une période de six ans, son mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire de 2010:

La société COMCOLUX S.A., avec siège social à L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 58.545.

Troisième résolution

Le siège social de la société est fixé à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et lecture faite au mandataire, agissant ès dites qualités, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire a signé le présent acte avec Nous notaire.

Signé: R. Rozanski, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, vol. 145S, fol. 95, case 2. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 9 décembre 2004.

T. Metzler.

(100601.3/222/392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2004.

IRISH PUBLIC BAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3510 Dudelange, 15, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 47.992.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02354, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

LUXCOMPTA, S.à r.l.

Signature

(100088.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

NEWBUSINESS SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 7, route des 3 Cantons.

R. C. Luxembourg B 58.195.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02358, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

LUXCOMPTA, S.à r.l.

Signature

(100094.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

CAFE AU VIEUX COIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1261 Luxembourg, 117, rue de Bonnevoie.
R. C. Luxembourg B 55.685.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02361, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

LUXCOMPTA, S.à r.l.

Signature

(100096.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

M&G LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 45-47, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 85.435.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2004, réf. LSO-AX02967, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M&G LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(100164.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

ECOLE PRIVEE GRANDJEAN, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 7, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg F 567.

Bernard Pranzetti démissionne avec effet immédiat du mandat d'administrateur.

Lintgen le 2 décembre 2004.

B. Pranzetti.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX00990. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100171.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

TRANSAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 50.266.

Il résulte d'une lettre recommandée adressée à la société TRANSAL, S.à r.l., que le siège social a été dénoncé avec effet immédiat en date de ce jour.

Luxembourg, le 8 décembre 2004.

GESTA SERVICES ET OFFICE PLUS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2004, réf. LSO-AX03341. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100190.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

JPMORGAN FLEMING FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 8.478.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2004, réf. LSO-AX02957, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2004.

J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.

Company Administration

Signature

(100211.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

A.S.A.P. INFORMATIQUE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1415 Luxembourg, 18, rue de la Déportation.

R. C. Luxembourg B 48.079.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01515, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Signature.

(100102.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

A.S.A.P. INFORMATIQUE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1415 Luxembourg, 18, rue de la Déportation.

R. C. Luxembourg B 48.079.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01511, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Signature.

(100103.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

A.S.A.P. INFORMATIQUE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1415 Luxembourg, 18, rue de la Déportation.

R. C. Luxembourg B 48.079.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01509, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Signature.

(100104.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

A.S.A.P. INFORMATIQUE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1415 Luxembourg, 18, rue de la Déportation.

R. C. Luxembourg B 48.079.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01506, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Signature.

(100105.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

A.S.A.P. INFORMATIQUE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1415 Luxembourg, 18, rue de la Déportation.

R. C. Luxembourg B 48.079.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01503, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Signature.

(100107.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

A.S.A.P. INFORMATIQUE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1415 Luxembourg, 18, rue de la Déportation.

R. C. Luxembourg B 48.079.

Le bilan au 31 décembre, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01501, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Signature.

(100108.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

A.S.A.P. INFORMATIQUE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1415 Luxembourg, 18, rue de la Déportation.
R. C. Luxembourg B 48.079.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01500, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Signature.

(100110.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

A.S.A.P. INFORMATIQUE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1415 Luxembourg, 18, rue de la Déportation.
R. C. Luxembourg B 48.079.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01497, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Signature.

(100112.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

A.S.A.P. INFORMATIQUE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1415 Luxembourg, 18, rue de la Déportation.
R. C. Luxembourg B 48.079.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01494, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Signature.

(100113.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

A.S.A.P. INFORMATIQUE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1415 Luxembourg, 18, rue de la Déportation.
R. C. Luxembourg B 48.079.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01492, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Signature.

(100117.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

LITHONA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 73.572.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale ordinaire tenue le 27 octobre 2004 que:

- L'Assemblée décide de révoquer la société THEMIS AUDIT LIMITED, en tant que commissaire aux comptes de la société.

- L'assemblée décide de nommer Henri Vanherberghen, demeurant au 78, rue A. Asselbergs, B-1180 Bruxelles, Belgique, en tant que commissaire aux comptes de la société. Son mandat prend effet à partir de l'exercice social 2003 et prendra fin lors de la prochaine assemblée en 2004.

Luxembourg, le 23 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02567. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100350.3/634/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

ESPACE MONTEREY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 146, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 78.676.

Les comptes annuels arrêtés au 30 avril 2004, enregistrés à Luxembourg, le 9 décembre 2004, réf. LSO-AX02970, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2004.

Signature.

(100197.3/1035/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

**REAL-IMMO, Gesellschaft mit beschränkter Haftung,
(anc. IMMO-REAL, S.à r.l.).**

Gesellschaftssitz: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.
H. R. Luxemburg B 104.555.

Im Jahre zweitausendvier, den siebten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Decker im Amtssitz in Luxemburg-Eich.

Ist erschienen:

Herr Alain Hagelstein, Angestellter, geboren in Luxemburg, am 21. Mai 1963,

handelnd in eigenem Namen sowie als Vollmachtnehmer seiner Ehegattin:

Dame Chantal Friden, Hausfrau, geboren in Luxemburg, am 18. November 1963, beisammen wohnhaft in B-6700 Arlon (Belgien), 224, Chemin des Espagnoles,

aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt in Arlon, am 6. Dezember 2004, welche gegenwärtiger Urkunde nach gehöriger ne varietur Paraphierung durch den Komparenten und dem amtierenden Notar beigelegt bleibt.

Der Komparent, handelnd wie eingangs erwähnt, setzte dem amtierenden Notar Nachfolgendes auseinander:

Dass sie die alleinigen Anteilhaber der Familiengesellschaft mit beschränkter Haftung IMMO-REAL, S.à r.l. mit Sitz in L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André, sind und somit das gesamte Kapital vertreten;

dass die Gesellschaft gegründet wurde auf Grund einer Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 26. November 2004, einregistriert in Luxemburg, am 26. November 2004, Band 145S, Blatt 85, Fach 7, noch nicht im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg eingetragen und noch nicht publiziert,

dass das Stammkapital der Gesellschaft zwölf tausend vierhundert Euro (12.400,- EUR) beträgt, welches eingeteilt ist in hundert (100) Anteile zu je hundertvierundzwanzig Euro (124,- EUR), wie folgt gezeichnet:

1.- Herr Alain Hagelstein, vorbenannt, sechzig Anteile	60
2.- Dame Chantal Friden, vorbenannt, vierzig Anteile	40
Total: hundert Anteile	100

Daß somit das gesamte Kapital hier vertreten ist.

Alsdann bat der Komparent, handelnd wie eingangs erwähnt, den amtierenden Notar nachfolgende, einstimmig zwischen den Anteilhabern gefassten Beschlüsse, zu beurkunden wie folgt:

Erster Beschluss

Abänderung des Gesellschaftsnamens in REAL-IMMO.

Zweiter Beschluss

Infolge der Namensabänderung wird Artikel 1 der Statuten abgeändert wie folgt:

«**Art. 1.** Der Gesellschaftsname lautet REAL-IMMO.»

Kosten

Alle Kosten, Gebühren und Honorare welche durch gegenwärtige Urkunde entstehen, sind zu Lasten der Gesellschaft und werden abgeschätzt auf 350,- EUR.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg-Eich, in der Amtsstube des amtierenden Notars, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparentin, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, hat die Komparentin, handelnd wie eingangs erwähnt, mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: A. Hagelstein, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, vol. 22CS, fol. 86, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreies Papier erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg-Eich, den 7. Dezember 2004.

P. Decker.

(100300.2/206/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

REAL-IMMO, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.
R. C. Luxembourg B 104.555.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 7 décembre 2004.

Pour la société

P. Decker

Notaire

(100301.3/206/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

INDUSTRIAL DEVELOPMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 92.795.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 1^{er} décembre 2004 à Luxembourg que:

- Le siège social de la Société est transféré de son ancienne adresse 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg avec effet au 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 8 décembre 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2004, réf. LSO-AX02975. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100201.3/1035/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

SICAV PATRIMOINE INVESTISSEMENTS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 54.954.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg, le 6 décembre 2004 et a adopté la résolution suivante:

1. Nominat ion de Monsieur Nicolas Campiche au poste d'Administrateur de la SICAV.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SICAV PATRIMOINE INVESTISSEMENTS

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2004, réf. LSO-AX02785. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100244.3/984/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

TRAX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 3, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 80.223.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 22 novembre 2004

Le siège social de la société est fixé au 3, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX02153. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100286.3/592/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

CORIUM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1730 Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.
R. C. Luxembourg B 49.762.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01869, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2004.

CORIUM HOLDING S.A.

G. Diederich / R. Scheifer-Gillen

Administrateur / Administrateur

(100290.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

INTRACT, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Handelsname: INTERNATIONAL ConTRACT BUSINESS.

Gesellschaftssitz: L-1025 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

H. R. Luxembourg B 51.828.

Im Jahre zweitausendvier, den dreiundzwanzigsten November.

Vor dem unterzeichneten Notar Gérard Lecuit, im Amtswohnsitz zu Luxembourg.

Ist erschienen:

Herr Gerhard Bohlender, Unternehmer, wohnhaft in 36124 Eichenzell-Rothemann, Am Wiesenborn 8, geboren in Breitenbach am Herzberg, am 10. Mai 1948.

Welcher Komparent den Notar ersucht Folgendes zu beurkunden:

auf Grund einer privatschriftlichen Abtretung von Gesellschaftsanteilen vom 23. November 2004, von der Gesellschaft gemäss Artikel 1690 des luxemburgischen Zivilgesetzbuches angenommen, ist der Komparent alleiniger Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung INTRACT, GmbH, mit Sitz in L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve, welche gegründet wurde laut notarieller Urkunde vom 4. Juli 1995, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 513 vom 6. Oktober 1995.

Eine Kopie der obengenannten Abtretung von Gesellschaftsanteilen, nach Unterzeichnung durch den Komparenten und den Notar, wird gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt bleiben, um mit derselben einregistriert zu werden.

Der alleinige Gesellschafter ersucht den amtierenden Notar sodann folgende Beschlüsse zu beurkunden:

Erster Beschluss

Der alleinige Gesellschafter erklärt hiermit in seiner Eigenschaft als Geschäftsführer der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung aufzuhören.

Zweiter Beschluss

Der alleinige Gesellschafter beschliesst Herrn Klaus Reiner Wiedemann, Wirtschaftsingenieur, wohnhaft in D-07629 Hermsdorf, Lindenplatz 1, geboren am 14. August 1949 in Grosskundorf, zum alleinigen Geschäftsführer für eine unbestimmte Dauer zu ernennen.

Dritter Beschluss

Der alleinige Gesellschafter beschliesst Artikel 2 der Satzung wie folgt abzuändern:

Art. 2. Die Gesellschaft führt die Bezeichnung INTRACT, GmbH und führt ihre Tätigkeit unter der Bezeichnung «INTERNATIONAL ConTRACT BUSINESS» aus.

Vierter Beschluss

Der alleinige Gesellschafter beschliesst den ersten Absatz von Artikel 3 der Satzung wie folgt abzuändern:

Art. 3. (Absatz 1). Gegenstand und Zweck der Gesellschaft ist der Forderungserwerb gemäss dem INTRACT Geschäftsmodell Asset Tracing und Asset Recovery, die Finanzierung von Unternehmen und Projekten im eigenen oder fremden Namen, die Unternehmens- und Wirtschaftsberatung bei Unternehmenskäufen, -verkäufen, -neugründungen und -nachfolgeregelungen, die Verwertung, der Ankauf wie auch die Vermittlung von Maschinen, Anlagen, Spezialfahrzeugen und Geräten zum Zwecke des Exports, sowie die Übernahme von Geschäftsführungen bei Gesellschaften die dem Zweck der Finanzierung vorgenannter Tätigkeiten dienen.

Fünfter Beschluss

Der alleinige Gesellschafter beschliesst den Sitz der Gesellschaft von L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve nach L-1025 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet zu verlegen.

Sechster Beschluss

Der alleinige Gesellschafter stellt die automatische Umwandlung des Gesellschaftskapitals von Luxemburger Franken in Euro fest.

Das Gesellschaftskapital beträgt somit 12.394,68 Euro eingeteilt in 500 Anteile mit einem Nennwert von je 24,7893 Euro.

Siebenter Beschluss

Der alleinige Gesellschafter beschliesst den Nennwert der Anteile zu annullieren.

Achter Beschluss

Der alleinige Gesellschafter beschliesst das Gesellschaftskapital um einhundertfünf Euro zweiunddreissig Cents (105,32 EUR) aufzustocken, um es von seinem jetzigen Betrag von zwölftausend dreihundertvierundneunzig Euro achtundsechzig Cents (12.394,68 EUR) auf zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) zu bringen, ohne Ausgabe von neuen Anteilen.

Zeichnung und Einzahlung

Der alleinige Gesellschafter, Herr Gerhard Bohlender, vorgeannt, erklärt die Aufstockung des Kapitals zu zeichnen und voll in bar einzuzahlen, so dass die Summe von einhundertfünf Euro zweiunddreissig Cents (105,32 EUR) der Gesellschaft zur freien Verfügung steht, wie dies dem unterzeichneten Notar nachgewiesen wurde.

Neunter Beschluss

Der alleinige Gesellschafter beschliesst den Nennwert der Anteile auf fünfundzwanzig Euro (25,- EUR) festzusetzen.

Zehnter Beschluss

Infolge der vorhergehenden Beschlüsse wird Artikel 5 der Satzung wie folgt abgeändert:

Art. 5. Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile von je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR).

Wenn und solange ein Gesellschafter alle Anteile besitzt, ist die Gesellschaft eine Einmangengesellschaft im Sinn von Artikel 179(2) des Gesetzes über die kommerziellen Gesellschaften; in diesem Fall finden unter anderem die Artikel 200-1 und 200-2 desselben Gesetzes Anwendung.

Kosten

Der Betrag der Kosten, Ausgaben oder Belastungen jeder Art, die der Gesellschaft zufallen werden, beläuft sich auf ungefähr neunhundert Euro (900,- EUR).

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Komparenten, hat derselbe mit Uns Notar, vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: G. Bohlender, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, vol. 145S, fol. 82, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Abschrift, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 1. Dezember 2004.

G. Lecuit.

(100381.3/220/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

INTRACT, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1025 Luxemburg, 5, rue Jean Monnet.

H. R. Luxemburg B 51.828.

Abtretung von Gesellschaftsanteilen

Zwischen:

- Herrn Joseph Wilwert, Unternehmensberater, wohnhaft in L-5651 Mondorf-les-Bains, 6, rue John Dolibois und
 - Herrn Gerhard Bohlender, Unternehmer, wohnhaft in 36124 Eichenzell-Rothemann, Am Wiesenborn, 8,
- wurde Folgendes vereinbart:

1) Herr Joseph Wilwert tritt an Herrn Gerhard Bohlender, welcher diese Übertragung annimmt, 120 Anteile der Gesellschaft INTRACT, GmbH, mit Sitz in L-2227 Luxemburg, 16, avenue de la Porte-Neuve, ab.

2) Der Abtretungspreis beträgt ..., welchen Betrag Herr Gerhard Bohlender erklärt erhalten zu haben und worüber er Quittung erteilt.

3) Herr Gerhard Bohlender ist vom heutigen Tage an Besitzer der abgetretenen Anteile mit allen daran haftenden Rechten und Pflichten.

Ausgefertigt und unterzeichnet in Luxemburg am 23. November 2004.

J. Wilwert, G. Bohlender.

Annahme der Abtretung durch den Geschäftsführer

Herr Gerhard Bohlender, in seiner Eigenschaft als Geschäftsführer der Gesellschaft INTRACT, GmbH, nimmt hiermit die oben gemachte Abtretung im Namen der Gesellschaft an, gemäss Artikel 1690 des luxemburgischen Zivilgesetzbuches.

G. Bohlender
Geschäftsführer

Ne varietur
Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, vol. 145S, fol. 82, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Luxembourg, den 1. Dezember 2004.

G. Lecuit.

(100383.2/220/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

INTRACT, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1025 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 51.828.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

G. Lecuit.

(100385.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

BUSINESS OBJECTS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 67.641.

Le siège social de la société BUSINESS OBJECTS S.A., à savoir 60, rue Théodore Eberhard, L-1452 Luxembourg, a été dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2004, réf. LSO-AX03098. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100293.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

DE LONGHI SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 51.232.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01870, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2004.

DE LONGHI SOPARFI S.A.

G. Diederich / R. Scheifer-Gillen

Administrateur / Administrateur

(100296.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

WESTERN TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 15, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 17.988.

Radovic Alexandre démissionne de ses fonctions d'administrateur délégué de la société, avec effet immédiat.

Le 9 décembre 2004.

A. Radovic.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2004, réf. LSO-AX03357. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100320.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

WESTERN TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 15, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 17.988.

Monsieur Janosevic Zoran démissionne de ses fonctions d'administrateur de la société, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

Z. Janosevic.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2004, réf. LSO-AX03343. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100321.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

INTERNATIONAL CORPORATE SERVICES S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 70.186.

Le siège social de la société à 44, route d'Esch, L-1470 Luxembourg a été dénoncé avec effet au 19 novembre 2004. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2004.

K. Groke

Le domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2004, réf. LSO-AX02922. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100312.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

WESTERN TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 17.988.

Avec effet immédiat, la société MACKAY & RADOVIC S.A., 15, rue Aldringen, L-1118 Luxemburg, a dénoncé le siège établi en ses locaux de la société anonyme WESTERN TECHNOLOGIES S.A.

Luxembourg, le 8 décembre 2004.

Pour MACKAY & RADOVIC S.A.

C. Mackay

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2004, réf. LSO-AX03354. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100325.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

AVRIUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 85.631.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2004, réf. LSO-AX02996, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Signature.

(100236.3/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

TAX S. ARTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Reine.

R. C. Luxembourg B 75.673.

Il résulte d'une résolution du représentant de l'associé unique et gérant de la société à responsabilité limitée TAX CONSULTANTS INTERNATIONAL, S.à r.l., que le siège social de la société est transféré à L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Reine.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01175. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(100336.3/502/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

R.B.F. WORKWEAR DIFFUSION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8395 Foetz, 12-14, rue du Commerce.

R. C. Luxembourg B 92.608.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01627, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 8 décembre 2004.

Signature.

(903910.3/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 décembre 2004.

TAX CONSULTANTS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Reine.

R. C. Luxembourg B 68.233.

Il résulte d'une résolution de l'associé unique et gérant de la société à responsabilité limitée TAX CONSULTANTS INTERNATIONAL, S.à r.l., que le siège social de la société est transféré à L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Reine.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01161. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(100339.3/502/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

DE MIWWELCHEF, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8308 Capellen, 69, parc d'activités Mamer-Cap.

R. C. Luxembourg B 70.999.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01380, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(100415.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

ECOTRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 46.186.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01024, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

CLMS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(100343.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

TECHNOGROUT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 67.079.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX02141, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Signature.

(100179.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

TECHNOGROUT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 67.079.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX02148, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Signature.

(100178.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

CRECY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.161.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01021, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

CLMS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(100345.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

SOCIETE EUROPEENNE DE BOISSONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.649.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01019, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

CLMS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(100347.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

THYBRIS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 89.407.

Francis N. Hoogewerf resigns as Director of the company.

Francis N. Hoogewerf soumet sa démission en tant qu'administrateur de la société.

Luxembourg, 7th December 2004.

F. N. Hoogewerf.

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02571. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100352.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

SEG, Société Coopérative.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 71.723.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00085, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour la société

Signature

(100357.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

DM DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5635 Mondorf-les-Bains, 4A, avenue du Docteur Ernest Feltgen.
R. C. Luxembourg B 69.546.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02306, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour la société

Signature

(100400.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

DE LONGHI SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 51.232.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01871, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2004.

DE LONGHI SOPARFI S.A.

G. Diederich / R. Scheifer-Gillen

Administrateur / Administrateur

(100375.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

NORD EST INVESTMENT PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 78.754.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01872, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2004.

NORD EST INVESTMENT PARTNERS S.A.

V. Arno' / F. Franzina

Administrateur / Administrateur

(100379.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

FERNSEH HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1913 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.
R. C. Luxembourg B 90.554.

Extrait des résolutions adoptées par le conseil de gérance tenu le 24 septembre 2004

Il résulte du procès-verbal du conseil de gérance tenu le 24 septembre 2004 que le siège social de la société est transféré du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg avec effet au 15 novembre 2004.

S. Michel

Gérante

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02481. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100384.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

ABC LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1343 Luxembourg, 9, Montée de Clausen.
R. C. Luxembourg B 67.455.

L'an deux mille quatre, le trente novembre.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ABC LUXEMBOURG S.A., avec siège social à L-1343 Luxembourg, 9, Montée de Clausen,

inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 67.455,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 novembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 115 du 24 février 1999, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 2 avril 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 957 du 3 novembre 2001.

Le capital social de la société a été modifié suivant assemblée générale ordinaire sous seing privé du 7 mai 2001, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association numéro 63 du 12 janvier 2002 et suivant assemblée générale ordinaire sous seing privé du 28 juin 2002, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1280 du 4 septembre 2002.

Le capital social de la société s'élève à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (EUR 31,-), entièrement souscrites et libérées.

L'assemblée est présidée par Monsieur Guillaume Nogacki, administrateur de société, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Henschen, maître en sciences économiques, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrice Silverio, administrateur de société, demeurant à Roodt/Syre. Le bureau étant ainsi constitué Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

1.- Augmentation du capital social à concurrence du montant de cent vingt-quatre mille euros (EUR 124.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) au montant de cent cinquante-cinq mille euros (EUR 155.000,-) par incorporation au capital social à concurrence du montant de cent vingt-quatre mille Euros (EUR 124.000,-) de résultats reportés au 31 décembre 2003 et par l'émission de quatre mille (4.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de trente et un euros (EUR 31,-) chacune, jouissant des mêmes droits que les actions existantes et attribution de ces actions aux actionnaires existants au prorata de leur participation respective dans le capital.

2.- Modification de l'article 3 des statuts.

3.- Mandat au Conseil d'Administration d'exécuter les prédites résolutions.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide une augmentation du capital social à concurrence du montant de cent vingt-quatre mille euros (EUR 124.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) au montant de cent cinquante-cinq mille Euros (EUR 155.000,-) par incorporation au capital social à concurrence du montant de cent vingt-quatre mille Euros (EUR 124.000,-) de résultats reportés au 31 décembre 2003, ainsi qu'il résulte d'un bilan daté au 31 décembre 2003, dûment approuvé par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et par l'émission de quatre mille (4.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de trente et un Euros (EUR 31,-) chacune, jouissant des mêmes droits que les actions existantes et souscription des actions nouvellement émises par les actionnaires existants au prorata de leur participation respective dans le capital.

La disponibilité desdits résultats résulte d'une déclaration faite par les administrateurs de la société confirmant que lesdites réserves n'ont pas été affectées respectivement distribuées et qu'elles existent encore à la date de ce jour.

Ces documents, après avoir été signés ne varietur par le notaire instrumentant et tous les comparants resteront annexés au présent acte avec lequel ils seront enregistrés.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède l'assemblée générale décide de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 3 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

Art. 3. Premier alinéa. Le capital social est fixé à cent cinquante-cinq mille Euros (EUR 155.000,-), représenté par cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de trente et un Euros (EUR 31,-) chacune.

Troisième résolution

Le Conseil d'Administration est mandaté d'exécuter les présentes résolutions et tous pouvoirs lui sont accordés à cet effet.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour Monsieur le Président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: G. Nogacki, R. Henschen, P. Silverio, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 1^{er} décembre 2004, vol. 358, fol. 36, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 8 décembre 2004.

H. Beck.

(100394.3/201/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

ABC LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1343 Luxembourg, 9, Montée de Clausen.

R. C. Luxembourg B 67.455.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 8 décembre 2004.

H. Beck.

(100392.3/201/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

FINANZ FERNSEH HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1913 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.
R. C. Luxembourg B 90.556.

Extrait des résolutions adoptées par le conseil de gérance tenu le 24 septembre 2004

Il résulte du procès-verbal du conseil de gérance tenue le 24 septembre 2004 que le siège social de la Société est transféré du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg avec effet au 15 novembre 2004.

S. Michel

Gérante

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02483. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(100386.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

BARLA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1913 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.
R. C. Luxembourg B 101.831.

Extrait rectificatif des résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société, tenue le 12 octobre 2004

L'extrait enregistré le 12 octobre 2004 doit lire Rebecca Marie-Yvonne Keys au lieu de Rebecca Kees.

S. Michel

Gérante

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02478. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100399.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

DRAUTZBURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6437 Echternach, 27, rue Ermesinde.
R. C. Diekirch B 5.771.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 24 novembre 2004, réf. DSO-AW00191, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 7 décembre 2004.

Pour EURO-ASSOCIATES S.A.

Signature

(903909.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 décembre 2004.

COMPAGNIE IMMOBILIERE ESTRELLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 84.956.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02308, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour la société

Signature

(100402.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

DM DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5635 Mondorf-les-Bains, 4A, avenue du Docteur Ernest Feltgen.
R. C. Luxembourg B 69.546.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02304, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour la société

Signature

(100403.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

ISA LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8247 Mamer, 12, rue des Maximins.
R. C. Luxembourg B 83.904.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2004, réf. LSO-AX02311, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour la société

Signature

(100405.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

MALDEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 53.183.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01381, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(100413.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

DE KICHECHEF, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8308 Capellen, 69, parc d'activités Mamer-Cap.
R. C. Luxembourg B 46.828.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01379, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(100417.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

ASSOCIATION AMENAGEMENTS INTERIEURS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 80.816.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX02128, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Signature.

(100175.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

PATRIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 68.138.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX02154, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Signature.

(100181.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

IT4 LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 93.936.

Le bilan au 31 décembre 2003 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00876, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100227.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

DESTINATION PARTICIPATION S.A. SOPARFI, Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 79.181.

Le bilan au 31 décembre 2000 enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2004, réf. LSO-AX03051, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour la société

Signature

(100397.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

DESTINATION PARTICIPATION S.A. SOPARFI, Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 79.181.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2004, réf. LSO-AX03049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour la société

Signature

(100395.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

DESTINATION PARTICIPATION S.A. SOPARFI, Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 79.181.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2004, réf. LSO-AX03048, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour la société

Signature

(100390.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

DESTINATION PARTICIPATION S.A. SOPARFI, Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 79.181.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2004, réf. LSO-AX03045, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour la société

Signature

(100393.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

IMMOBIS S.A., Société Anonyme.
Siège social: Meispelt, 38, rue de Kopstal.
R. C. Luxembourg B 76.763.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01374, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(100425.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

TISCALI FINANCE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 76.406.

Le bilan au 31 décembre 2003 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00849, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100233.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

GECIS GLOBAL HOLDINGS, Société à responsabilité limitée.
Share Capital: 12.500,- EUR.
Registered office: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 104.548.

STATUTES

In the year two thousand four, on the sixth day of December.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

ESSOR ET DEVELOPPEMENT, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 58.565, here represented by its sole manager Mr Edmond Nicolay, residing professionally at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Such appearing party in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association (the Articles) of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby formed:

Chapter I.- Name - Duration - Object - Registered office

Art. 1. Name and duration. There hereby exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of GECIS GLOBAL HOLDINGS (the Company), which shall be governed by the law dated 10th August, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the Articles.

The Company is formed for an unlimited duration.

Art. 2. Corporate object. The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of shareholdings in any enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those shareholdings.

The Company may use its funds to invest in real estate, to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to receive or grant licenses on intellectual property rights and to grant to or for the benefit of companies in which the Company has a direct or indirect shareholding and to group companies, any assistance including financial assistance, loans, advances or guarantees.

The Company may carry out any industrial or commercial activity which directly or indirectly favours the realisation of its object.

Art. 3. Registered office. The Company has its registered office in the city of Luxembourg.
It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of an extraordinary general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the town limits by simple resolution of the manager(s).

The Company may have offices and branches both in Luxembourg and abroad.

Chapter II.- Share Capital

Art. 4. Capital. The Company's subscribed share capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euros), represented by 500 (five hundred) shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euros) per share.

The subscribed share capital may be changed at any time by resolution of the shareholders' meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Art. 5. Shares. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Vis-à-vis the Company, the Company's shares are indivisible and only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

Art. 6. Transfer of shares. If there is a single shareholder, the Company's shares are freely transferable to non-shareholders.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares inter vivos to third parties must be authorised by the general meeting of the shareholders who represent at least three-quarters of the subscribed share capital of the Company. No such authorisation is required for a transfer of shares among the shareholders.

The transfer of shares mortis causa to third parties must be accepted by the shareholders who represent three-quarters of the rights belonging to the survivors.

Art. 7. Redemption of shares. The Company shall have power, subject to due observance of the provisions of the Law, to acquire shares in its own capital.

The acquisition and disposal by the Company of shares held by it in its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Chapter III.- Management - Meetings of the board of managers Representation - Authorised signatories

Art. 8. Management. The Company is managed by one or more managers. In case of plurality of managers, they constitute a board of managers. The manager(s) need not be shareholder(s). The manager(s) is/are appointed by the general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may at any time and ad nutum (without having to state any reason) revoke and replace the manager(s).

The general meeting of shareholders shall decide on the remuneration and the terms and conditions of appointment of each of the managers.

Art. 9. Meetings of the board of managers. Meetings of the board of managers are convened by any member of the board of managers.

The managers will be convened separately to each meeting of the board of managers. Except in cases of urgency which will be specified in the convening notice, at least eight days' written notice of board of managers' meetings shall be given.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

The meetings are held at the place, the day and the hour specified in the convening notice.

The notice may be waived by the consent in writing or by facsimile or by any other suitable telecommunication means of each manager. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by facsimile or by any other suitable telecommunication means another manager as his proxy.

A manager may represent more than one of his colleagues, provided however that at least two managers are present at the meeting.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can validly debate and take decisions only if the majority of its members is present or represented.

Decisions of the board of managers are taken by a majority of the votes cast.

In case of urgency, resolutions signed by all managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, facsimile or telex.

Art. 10. Representation - Authorised signatories. In dealing with third parties, the manager(s) shall have the powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles to the general meeting of shareholders fall within the scope of competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

In case of a single manager, the Company shall be bound by the sole signature of the manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signatures of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may subdelegate his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine the agent's responsibilities and his remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Art. 11. Liability of managers. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company, so long as such commitment is in compliance with the Articles as well as the applicable provisions of the Law.

Chapter IV.- Secretary

Art. 12. Appointment of a secretary. A secretary may be appointed by a resolution of a general meeting of the shareholders of the Company (the Secretary).

The Secretary, who may but need not be a manager, shall have the responsibility to act as clerk of the meetings of the board of managers and, to the extent practical, of the meetings of the shareholders, and to keep the records and the minutes of the board of managers and of the meetings of the shareholders and their transactions in a book to be kept for that purpose, and he shall perform like duties for all committees of the board of managers (if any) when required. He shall have the possibility to delegate his powers to one or several persons provided that he shall remain responsible for the tasks so delegated.

The Secretary shall have the power and authority to issue certificates and extracts on behalf of the Company to be produced in court or, more generally, vis-à-vis any third parties and to be used as official documents.

Chapter V.- General meetings of shareholders

Art. 13. General meetings of shareholders. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares he owns. Each shareholder has voting rights commensurate to the number of shares he owns. Collective decisions are validly taken insofar as they are adopted by partners representing more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Resolutions of shareholders can, instead of being passed at a general meeting of shareholders, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall sign the resolution. Resolutions passed in writing on one or several counterparts in lieu of general meetings shall have the force of resolutions passed at a general meeting of shareholders.

Chapter VI.- Financial year - Financial statement - Profit sharing

Art. 14. Financial year. The Company's accounting year begins on 1st of January each year and ends on December 31st of the same year.

Art. 15. Financial statements. Each year the books are closed and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepares a balance sheet and profit and loss accounts.

Art. 16. Inspection of documents. Each shareholder may inspect the above balance sheet and profit and loss accounts at the Company's registered office.

Art. 17. Appropriation of profits - Reserves. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company. The general meeting of shareholders shall, subject to applicable law, have power to make payable one or more interim dividends.

Chapter VII.- Dissolution - Liquidation

Art. 18. Dissolution. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Art. 19. Liquidation. Upon the dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, whether shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who will determine their powers and remuneration.

Chapter VIII.- Audit

Art. 20. Statutory auditor - External auditor. In accordance with article 200 of the Law, the Company needs only to be audited by a statutory auditor if it has more than 25 shareholders. An external auditor needs to be appointed whenever the exemption provided by article 256 (2) of the Law does not apply.

Chapter IX.- Governing law

Art. 21. Reference to Legal Provisions. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

Subscription and Payment

ESSOR ET DEVELOPPEMENT, S.à r.l., represented as stated above, hereby declares that it subscribes to the 500 (five hundred) shares representing the total subscribed share capital of the Company.

All these shares have been fully paid up by payments in cash, so that the sum of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euros) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Transitory provisions

By way of derogation to article 14 of the present Articles, the Company's current accounting year is to run from the date of this deed to December 31st, 2004.

Estimate of Costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,500.-.

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation, the sole shareholder, representing the entire subscribed capital of the Company, has herewith adopted the following resolutions:

1) The sole shareholder appoints as its manager, effective as of the date of incorporation of the Company and for an unlimited period, LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., with its registered office 7, Val Sainte-Croix in L-1371 Luxembourg;

2) The registered office is established at 7, Val Sainte-Croix in L-1371 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the appearing party, the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le six décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

ESSOR ET DEVELOPPEMENT, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée d'après les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 58.565, ici représentée par son gérant Monsieur Edmond Nicolay, demeurant professionnellement au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Lequel comparant, ès-qualité en vertu de laquelle il agit, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter les statuts (les Statuts) d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer comme suit:

Titre I^{er}.- Nom - Durée - Objet - Siège

Art. 1^{er}. Nom et durée. Il existe par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination GECIS GLOBAL HOLDINGS (la Société) qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) ainsi que par les présents Statuts.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 2. Objet. La Société a pour objet d'accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société pourra investir dans des immeubles et créer, administrer, développer et céder ses avoirs actuels et futurs et notamment un portefeuille se composant de titres de toute origine, constituer, développer et contrôler toute entreprise ou société, acquérir par investissement, souscription, prise ferme ou option d'achat tous titres et droits de propriété intellectuelle, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, se voir accorder ou accorder des licences sur des droits de propriété intellectuelle et accorder aux sociétés dans lesquelles la Société détient une participation directe ou indirecte et à des sociétés de son groupe, ou au profit de celles-ci, toute assistance, y compris des prêts, avances ou garanties.

La Société peut accomplir toutes opérations industrielles ou commerciales favorisant directement ou indirectement l'accomplissement et le développement de son objet social.

Art. 3. Siège social. Le siège de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution prise en assemblée générale extraordinaire des associés statuant comme en matière de changement des Statuts.

L'adresse du siège social peut être transférée endéans les limites de la commune par simple décision du ou des gérants.

La Société peut ouvrir des bureaux et des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Titre II.- Capital social

Art. 4. Capital. Le capital social de la Société est fixé à la somme de 12.500,- EUR (douze mille cinq cents euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt-cinq euros) chacune.

Le capital social souscrit pourra à tout moment être modifié moyennant résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modifications des Statuts.

Art. 5. Parts sociales. Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif ainsi que des bénéfices de la Société.

Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 6. Cession des parts sociales. S'il y a un associé unique, les parts sociales détenues par l'associé unique sont librement cessibles aux tiers.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales ne sont cessibles entre vifs à des tiers, non associés, qu'avec l'approbation préalable des associés représentant au moins trois quarts du capital social souscrit. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Art. 7. Rachat de parts sociales. La Société pourra, dans le respect des dispositions de la Loi, racheter les parts sociales de son propre capital social.

L'acquisition et la disposition par la Société de parts sociales de son propre capital social ne pourront avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par une assemblée générale des associés statuant comme en matière de modification des Statuts.

Titre III. - Gérance - Réunions du conseil de gérance Représentation - Signatures autorisées

Art. 8. Gérance. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. En cas de pluralité de gérants, ils constituent un conseil de gérance. Le ou les gérants n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés par l'assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans devoir justifier d'une raison) révoquer et remplacer le ou les gérants.

L'assemblée générale des associés statue sur la rémunération et les termes du mandat de chacun des gérants.

Art. 9. Réunions du conseil de gérance. Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par l'un quelconque des membres du conseil.

Les gérants seront convoqués séparément à chaque réunion du conseil de gérance. Excepté en cas d'urgence qui seront spécifiés dans la convocation, le délai de convocation sera d'au moins huit jours.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Les réunions sont tenues au lieu, jour et heure spécifiés dans la convocation.

Il peut être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant donné par lettre, télécopie ou tout autre moyen de télécommunication approprié. Aucune convocation spéciale n'est requise pour des réunions tenues à une date et à un endroit prévus dans une planification de réunions préalablement adoptée par résolution du conseil de gérance.

Chaque gérant peut participer à une réunion en nommant comme son mandataire un autre gérant par lettre, télécopie ou tout autre moyen de télécommunication approprié.

Un gérant peut représenter plus d'un de ses collègues, à la condition toutefois qu'au moins deux gérants participent à la réunion.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant au conseil puissent communiquer mutuellement. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le conseil de gérance ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

Les résolutions du conseil de gérance sont prises à la majorité des voix exprimées.

En cas d'urgence, les résolutions signées par tous les gérants produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent résulter de lettres, télécopies ou télex.

Art. 10. Représentation - Signatures autorisées. Vis-à-vis des tiers, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et son éventuelle rémunération, la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

Art. 11. Responsabilité des gérants. Le ou les gérants (selon le cas) ne contractent en raison de sa/leur position, aucune responsabilité personnelle pour un engagement valablement pris par lui/eux au nom de la Société, aussi longtemps que cet engagement est conforme aux Statuts et aux dispositions applicables de la Loi.

Titre IV.- Secrétaire

Art. 12. Nomination d'un secrétaire. Un secrétaire peut être nommé suivant une résolution de l'assemblée générale des associés de la Société (le Secrétaire).

Le Secrétaire, qui peut mais ne doit pas nécessairement être un gérant, aura la responsabilité d'agir en tant que clerc des réunions du conseil de gérance et, dans la mesure où cela paraît utile, de l'assemblée des associés et de garder les procès-verbaux et les minutes du conseil de gérance et de l'assemblée des associés et de toutes leurs transactions dans un registre tenu à cette fin. Il effectuera, si nécessaire, des fonctions similaires pour tous les comités du conseil de gérance (s'il y en a). Il aura la possibilité de déléguer ses pouvoirs à une ou plusieurs personnes, étant entendu qu'il conserve la responsabilité des tâches qu'il aura déléguées.

Le Secrétaire aura le pouvoir et l'autorité d'émettre des certificats et des extraits pour le compte de la Société qui pourront être produits en justice, ou, de manière générale, à l'égard de tous tiers et qui seront utilisés comme documents officiels.

Titre V.- Assemblée générale des associés

Art. 13. Assemblées générales des associés. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé a le droit d'assister aux assemblées générales des associés quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix proportionnel au nombre de parts qu'il possède. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions portant sur la modification des Statuts ou la dissolution et liquidation de la Société ne pourront être prises qu'avec l'accord de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi.

Les résolutions des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'une assemblée générale des associés, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de la ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé signera la ou les résolutions. Des résolutions passées par écrit et reprises sur un document unique ou sur plusieurs documents séparés auront le même effet que des résolutions prises lors d'une assemblée générale des associés.

Titre VI.- Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 14. Année sociale. L'année sociale commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 15. Comptes sociaux. Chaque année, les livres sont clos et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance prépare le bilan et le compte de pertes et profits.

Art. 16. Inspection des documents. Chaque associé peut prendre connaissance du bilan et du compte de pertes et profits au siège social de la Société.

Art. 17. Distribution des bénéfiques - Réserves. Un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfiques nets de la Société est affecté à l'établissement de la réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde peut être distribué aux associés en proportion de la participation qu'ils détiennent dans la Société. L'assemblée générale des associés a, sous réserve des dispositions légales applicables, le pouvoir de faire payer un ou plusieurs dividendes intérimaires.

Titre VII.- Dissolution - Liquidation

Art. 18. Dissolution. La Société peut à tout moment être dissoute par résolution prise en l'assemblée générale des associés statuant comme en matière de changement des Statuts.

Art. 19. Liquidation. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leur rémunération.

Titre VIII.- Vérification des comptes

Art. 20. Commissaire aux comptes - Réviseur d'entreprises. Conformément à l'article 200 de la Loi, la Société ne devra faire vérifier ses comptes par un commissaire que si elle a plus de 25 associés. Un réviseur d'entreprises doit être nommé si l'exemption prévue par l'article 256 (2) de la Loi n'est pas applicable.

Titre IX.- Loi applicable

Art. 21. Référence aux dispositions légales. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, il en est fait référence aux dispositions de la Loi.

Souscription et libération

ESSOR ET DEVELOPPEMENT, S.à r.l., représentée comme décrit ci-avant, déclare souscrire les 500 (cinq cents) parts sociales représentant l'intégralité du capital social souscrit de la Société.

Toutes ces parts ont été libérées entièrement par paiement en numéraire, de sorte que le montant de 12.500,- EUR (douze mille cinq cents euros) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Dispositions transitoires

Par dérogation à l'article 14 des présents Statuts, le premier exercice social commence le jour du présent acte et finit le 31 décembre 2004.

Evaluation des Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élèvent à approximativement EUR 1.500.

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique, représentant la totalité du capital social de la Société, a pris les résolutions suivantes:

1. L'associé unique désigne, comme gérant de la Société, avec effet à la date de constitution de la Société et pour une durée indéterminée, LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., demeurant au 7, Val Sainte-Croix à L-1371 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 7, Val Sainte-Croix à L-1371 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: E. Nicolay et H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 8 décembre 2004, vol. 429, fol. 60, case 8. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 9 décembre 2004.

H. Hellinckx.

(100222.3/242/371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

MAMERBIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Meispelt, 38, rue de Kopstal.

R. C. Luxembourg B 76.768.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01373, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(100427.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

CARLYLE/RIVERSTONE PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 104.545.

STATUTES

In the year two thousand and four, on the eighteenth of November.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

CEP II PARTICIPATIONS, a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registered with the register of commerce of Luxembourg under number B 96.017 and having its registered office at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

here represented by Mr Nicolas Cuisset, employee, with professional address at Aérogolf Center Building Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

by virtue of a proxy given on November 11, 2004.

The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Art. 1. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»).

Art. 2. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the control, the management, as well as the development of these participations.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other financial instrument which may be convertible.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name CARLYLE/RIVERSTONE PARTICIPATIONS, S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the Manager or in case of plurality of Managers, by a decision of the board of Managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The share capital is fixed at eighteen thousand Euros (EUR 18,000.-) represented by seven hundred twenty (720) shares of twenty-five Euros (EUR 25.-) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of the Articles.

Art. 8. Each share entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be dismissed ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate all or part of his powers to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager(s) showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

Art. 13. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers assumes, by reason of his position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company.

Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's financial year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 16. At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the company and shall terminate on the thirty-first of December 2005.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, CEP II PARTICIPATIONS, prenamed, declared to subscribe to the seven hundred twenty (720) shares and have them fully paid up in the amount of eighteen thousand Euro (EUR 18,000.-) by contribution in kind of one million eight hundred thousand (1,800,000) shares with a par value of one Euro Cent (EUR 0.01) each and numbered from 1 up to and including 1,800,000 and representing one hundred percent (100%) of the issued share capital of RIVR ACQUISITION B.V., a private company with limited liability incorporated under the laws of The Netherlands whose corporate seat is in The Hague, The Netherlands and whose business address is at Rokin 55, (1012 KK) Amsterdam, The Netherlands, registered at the commercial register of the chamber of commerce and industry of Amsterdam under number 27267372, which are hereby transferred to and accepted by the Company at the value of eighteen thousand Euro (EUR 18,000.-);

Proof of the existence and value of these shares has been given to the undersigned notary by a certified contribution balance sheet of RIVR ACQUISITION B.V. as per November 11, 2004.

The balance sheet of RIVR ACQUISITION B.V. evidences net assets of eighteen thousand Euro (EUR 18,000.-).

Further to this, the management of RIVR ACQUISITION B.V. declared that it will accomplish all formalities to transfer legal ownership of all the contributed shares to CARLYLE/RIVERSTONE PARTICIPATIONS, S.à r.l.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at two thousand Euros (EUR 2,000.-).

Variable rate capital tax exemption request

Insofar the contribution in kind consists of shares representing 100% of the issued share capital of RIVR ACQUISITION B.V., a company, having its effective management seat in the European Union (The Netherlands) to another company incorporated in the European Union (Luxembourg), the Company refers to article 4-2 of the law dated December 29th, 1971, which provides for capital tax exemption.

Resolutions of the sole shareholder

- 1) The sole shareholders resolves to appoint the following persons as managers of the Company:
 - Mr Michael Schuster, Corporate Controller, born on February 16, 1971 in Glen Cove, United States of America and residing at Lucile-Grahn- Str 39, 81675 Munchen, Germany;
 - Mr Christopher Finn, Managing Director, born on July 6, 1957 in New York, United States of America and residing at Lansdowne House 57, Berkley Square London W1X5 DH, United Kingdom;
 - Mr Michael Dutton, Financial Manager, born on July 20, 1965 in Virginia, United States of America and residing at 77, Rue de Prony, F-75017 Paris.

The duration of their mandate is unlimited.

- 2) The sole shareholder resolves to fix the address of the Company at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le dix-huit novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

CEP II PARTICIPATIONS, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.017 et ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

ici représentée par M. Nicolas Cuisset, employé, avec adresse professionnelle à Aérogolf Center Building Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

en vertu d'une procuration donnée le 11 novembre 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une Société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une Société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux Sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»).

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La Société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou de tout autre instrument financier qui pourront être convertibles.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination CARLYLE/RIVERSTONE PARTICIPATIONS, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à dix-huit mille Euros (EUR 18.000,-) représentés par sept cent vingt (720) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit pour son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La société est valablement engagée par la signature de son gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer la totalité ou une partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le(s) gérant(s) duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et une décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le Conseil de Gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre 2005.

Souscription - Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, CEP II PARTICIPATIONS, prénommée, déclare souscrire aux sept cent vingt (720) parts sociales et les libérer intégralement au montant de dix-huit mille Euro (EUR 18.000,-) par apport en nature de un million huit cents mille (1.800.000) parts sociales numérotées de 1 à 1.800.000 inclus et représentant cent pour cent (100%) du capital social de RIVR ACQUISITION B.V., une société à responsabilité limitée de droit Néerlandais ayant son siège social à La Haye, Pays-Bas et son adresse professionnelle à Rokin 55, (1012 KK) Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au registre de commerce de la chambre de commerce et d'industrie d'Amsterdam, Pays-Bas, sous le numéro 27267372, qui sont transférées à et acceptées par la Société pour la valeur de dix-huit mille Euro (EUR 18.000,-).

Preuve de l'existence et de la valeur de ces parts a été donnée au notaire instrumentaire par un bilan d'apport certifié de RIVR ACQUISITION B.V. en date du 11 novembre 2004.

Le bilan de RIVR ACQUISITION B.V. montre un actif net total d'un montant de dix-huit mille Euro (EUR 18.000,-).

De plus, la gérance de RIVR ACQUISITION B.V. a déclaré que toutes les formalités pour le transfert de la propriété juridique de ces parts sociales et actions à la Société seront accomplies aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

Requête en exonération du droit d'apport proportionnel

Dans la mesure où l'apport en nature consiste dans l'apport d'une participation représentant 100% du capital social souscrit de RIVR ACQUISITION B.V., une société ayant son siège de direction effective dans l'Union Européenne (Pays-Bas) à une autre société ayant son siège social dans l'Union Européenne (Luxembourg), la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ deux mille Euros (EUR 2.000,-).

Décision de l'associé unique

1) L'associé unique décide de nommer les personnes suivantes gérants de la Société:

- M. Michael Schuster, Corporate Controller, né le 16 février 1971 à Glen Cove, Etats-Unis d'Amérique et demeurant à Lucile-Grahn- Str 39, 81675 Munich, Allemagne;

- M. Christopher Finn, Managing Director, né le 6 juillet 1957 à New York, Etats-Unis d'Amérique et demeurant à Lansdowne House 57, Berkley Square Londres W1X5 DH, Royaume-Uni;

- M. Michael Dutton, Financial Manager, né le 20 juillet 1965 en Virginie, Etats-Unis d'Amérique et demeurant au 77, Rue de Prony, F-75017 Paris, France.

La durée de leurs mandats est illimitée.

2) L'associé unique décide de fixer l'adresse du siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, Grand Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: N. Cuisset, J. Elvinger

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, vol. 22CS, fol. 71, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

J. Elvinger.

(100154.3/211/285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

MAMERIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Meispelt, 38, rue de Kopstal.

R. C. Luxembourg B 76.769.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01377, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2004.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(100421.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

AU BON MARCHÉ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dudelange.

R. C. Luxembourg B 8.743.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2004, réf. LSO-AX03516, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 10 décembre 2004.

J. Gutenkauf

Gérant

(100365.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2004.